

18^e Session de l'Assemblée générale de
l'UICN – l'Union mondiale pour la nature
Perth, Australie 28 novembre-5 décembre 1990

18.43 Le grand panda

RAPPELANT la Recommandation 17.50 de la 17^e session de l'Assemblée générale sur la conservation du grand panda (*Ailuropoda melanoleuca*);

RAPPELANT que la Recommandation 17.50 recommandait spécifiquement l'adoption d'un plan de conservation stratégique et tactique à long terme concernant le grand panda et recommandait que la République populaire de Chine considère que toute présentation de grands pandas ne devrait se faire que dans le cadre d'un programme international d'élevage en captivité pour cette espèce et être entièrement compatible avec celui-ci;

GRAVEMENT PREOCCUPEE de ce que l'habitat naturel du grand panda continue à se fragmenter et à regresser et que la population captive ne semble pas apte à se reproduire;

CRAIGNANT que les prêts destinés aux présentations ou même les prêts individuels de couples de grands pandas à des fins d'élevage n'affaiblissent le potentiel de reproduction de la population en captivité, en l'absence de Stratégie mondiale d'élevage en captivité;

RECONNAISSANT que le ministère chinois des Forêts et le Fonds mondial pour la nature **W W F** sont près de conclure un accord sur un programme de conservation du grand panda et de son habitat;

NOTANT qu'une Conférence internationale sur une Stratégie mondiale pour le grand panda aura lieu au Parc zoologique national, Smithsonian Institution, à Washington, États-Unis, en juin 1991;

L'Assemblée générale de l'UICN-l'Union mondiale pour la nature, réunie du **28** novembre au 5 décembre 1990 à Perth, Australie, pour sa 18^e session:

1. REAFFIRME AVEC FERMETE la Recommandation 17.50.
2. DEMANDE INSTAMMENT à tous les détenteurs de grands pandas de participer à une évaluation de la population captive de grands pandas "animal par animal", visant à déterminer l'origine génétique et physique et le degré d'adaptation afin d'identifier les meilleurs reproducteurs potentiels et d'améliorer la gestion du grand panda en captivité.
3. DEMANDE EN OUTRE INSTAMMENT une participation sans réserve à la Conférence de Washington, en juin 1991, afin d'établir une Stratégie d'élevage en captivité, une évaluation de la viabilité de la population et un plan d'action de portée mondiale pour l'espèce, y compris les grands pandas en captivité.
4. ENCOURAGE FERMEMENT tous les organisations et personnes concernées de la République populaire de Chine à renforcer les programmes conjoints de recherche et de reproduction de grands pandas en captivité.
5. RECOMMANDE l'adoption d'un moratoire sur l'acquisition de grands pandas originaires de Chine, par des tiers établis à l'extérieur de la République populaire de Chine, jusqu'à juillet **1991**, date à laquelle les conclusions de la Conférence de Washington devraient fournir des orientations sur le placement des grands pandas en captivité.